

## COMPTE RENDU du CTL du 07 février 2014

Vendredi s'est tenu le premier CTL de l'année.  
A l'ordre du jour étaient prévu différents points :

### Ponts Naturels :

5 Possibilités de ponts naturels apparaissent en 2014.  
Il a été décidé que :

**vendredi 2 mai** : tous les services seront fermés et les agents bénéficieront de l'autorisation d'absence exceptionnelle . Obligatoire.

**vendredi 26 décembre** : tous les services seront fermés, les agents posant une journée de congés, d'ARTT, récupération d'heures ou CET. Obligatoire.

**vendredi 9 mai et lundi 10 novembre** : les services seront fermés au public, les agents ayant la possibilité de poser une journée ou de travailler dans leur poste (si les conditions de sécurité le permettent) ou dans le poste ouvert le plus proche de leur domicile.

**Le vendredi 30 mai** : cette journée pose plus de problème en raison de la date d'échéance de dépôts des avis d'imposition. En raison de la forte affluence du public, les services ne pourront donc pas être fermés.

En 2015, le **vendredi 2 janvier** sera fermé au public et les agents bénéficieront de l'autorisation d'absence exceptionnelle de 2015. Obligatoire.

**FO** a voté **contre** cette proposition, car le vendredi 30 mai devrait pouvoir être fermé au public, après consultation et avis des agents des services.

### Procédures collectives :

Après de longues discussions concernant le transfert des procédures collectives au PRS, notre vote a, sans surprise, été un **CONTRE** absolu.

En effet, le PRS est un service qui, dès sa création, a été mis en difficulté par le non pourvoi des sièges. Il en résulte une difficulté croissante des agents à effectuer leur tâches. La direction propose à présent de pourvoir les 2 postes de C FGP et de créer 2 postes de B, alors que la charge des procédures collectives transférable au 01 septembre est mathématiquement largement supérieure aux prévisions de l'administration. C'est donc un exercice voué à l'échec, et les agents de ce service ne pourront qu'en faire les frais, ainsi que les comptes de l'état.

Pour information, il nous a été présenté un [bilan de la campagne de demande de mutation 2014](#).

Pour FO-DGFIP, il faut bien constater que cette mise en place à marche forcée de règles unifiées a généré de nombreuses interrogations et incertitudes pour de nombreux agents et, plus particulièrement, ceux issus de la filière gestion publique.

Cette campagne de mutations s'est déroulée dans un climat de panique, fruit d'un niveau d'impréparation sans précédent. Comment en effet, s'approprier de nouvelles règles dans la sérénité quand l'instruction, de surcroît incomplète car n'ayant pas appréhendé tous les cas de figure, est parue le 18 décembre 2013 pendant que la date limite de dépôt des demandes était 21 janvier 2014 pour la plupart des cas.

Certes, des réunions d'informations ont été organisées par les directions locales mais il n'en demeure pas moins qu'il y a loin de la théorie à la pratique.

Résultat : beaucoup d'agents renoncent désormais à postuler à la L/A ou à passer les concours. Ces nouvelles règles constituent bien une régression sociale sans précédent pour les agents de la FGP, tout en privant de meilleures conditions de promotion ceux de la FF.

En ce qui concerne les [entretiens professionnels](#) de 2013, FO a souligné que le nombre de recours dans le Var, quelque soit les grades, est supérieur à la moyenne nationale, malgré l'autocensure dont on fait preuve les agents et la crainte qu'ils ont pu avoir de déposer un recours, souvent à double tranchant, devant l'autorité hiérarchique.

Pour FO-DGFIP, cela prouve de manière IRREFUTABLE le mal être des agents dans notre département, et est un signe que la direction locale ne peut ignorer !

Enfin, nous sommes intervenus sur de nombreux sujets concernant différents [CFP et services](#) du département, tels que :

- le manque de communication de la direction quant au réaménagement des postes et services du Var
- l'entassement des collègues du secteur dépenses de Draguignan Municipale
- les conditions de travail de Var amandes
- la possible toxicité à laquelle sont soumis les collègues du CFP de Cuers, du fait du déversement des produits chimiques sous leurs fenêtres
- la problématique des transports de fonds
- la rupture d'égalité de traitement des collègues de certains sites...

Bien d'autres sujets, que les collègues nous ont rapportés, ont été évoqués. L'administration s'est engagée à nous tenir RAPIDEMENT au courant de l'évolution des dossiers que nous lui avons soumis.

Il est donc primordial que vous nous fassiez remonter toutes les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de vos missions, afin que nous puissions les relayer dans les différentes instances, et y apporter des résolutions rapides.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour toutes explications